



Fondation des comptables agréés du Québec

Rapport annuel 2010•2011



MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

L'exercice financier 2010-2011 marque pour moi la fin de mon mandat à titre de président, mais non la fin de mon implication aux activités de la Fondation. Je crois sincèrement que c'est la responsabilité de chaque CA d'investir dans sa profession et que c'est en unissant nos efforts qu'on peut arriver à atteindre le sommet.

Le moins que l'on puisse dire est que la dernière année fut riche à plusieurs égards. En effet, faisant suite à l'approbation de l'Agence du Revenu du Canada, la Fondation a procédé à la modification de ses lettres patentes, ce qui a entraîné une adaptation de sa mission. Tout en continuant d'encourager l'excellence et l'implication sociale et parascolaire, la Fondation souhaite mettre en place un programme de sensibilisation à l'intention des jeunes du primaire et du secondaire pour lutter contre le décrochage scolaire. La Fondation veut également allouer des subventions pour des projets de recherche et pour la publication d'ouvrages ayant des impacts sur l'avancement des connaissances dans le domaine de la comptabilité et ayant des retombées sur la formation de la relève CA. Finalement, la Fondation désire appuyer financièrement des étudiants talentueux qui ne sont pas en mesure de payer la totalité des coûts liés aux études universitaires.

C'est également au cours de l'exercice 2010-2011 que la Fondation a atteint le cap d'un million de dollars octroyés en bourses!

Depuis quelques années, grâce aux contributions de ses généreux donateurs, au soutien financier de ses partenaires et à la participation de centaines de personnes à ses activités de financement, la Fondation est en mesure d'octroyer annuellement plus de 150 000 \$ en bourses.

En terminant, je ne peux passer sous silence l'immense succès des activités de financement de l'automne 2010 qui ont permis de générer des profits de plus de 47 000 \$. Au nom de toute l'équipe de la Fondation, je remercie chacun d'entre vous qui avez contribué de près ou de loin au succès de ces activités. Je saisis l'occasion pour vous convier dès maintenant au prestigieux événement Vins et fromages qui se tiendra à la Maison du Gouverneur le jeudi 10 novembre 2011. Soyez également nombreux à participer au tirage de la prestigieuse caisse de 12 bouteilles de vin d'une valeur approximative de 5 000 \$. Pour plus de renseignements sur ces activités, visitez le site Internet de la Fondation à www.ocaq.qc.ca/fondation.

Au nom de mes collègues du Conseil d'administration et de tous les boursiers et boursières de la Fondation, je tiens de nouveau à vous remercier très sincèrement de votre générosité et de votre confiance.



François Auger, CA

Président du Conseil d'administration
Fondation des comptables agréés du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Notes complémentaires	7 - 9
Nos donateurs	10
Les boursiers 2011-2011	11-14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la Fondation des comptables agréés du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des comptables agréés du Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour la période annuelle terminée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de

son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des comptables agréés du Québec au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période annuelle terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bourgeois Muscolais, CA, LLP¹

Montréal, Canada
Le 8 juin 2011

¹ CA auditeur permis n° 15101

RÉSULTATS

(Période annuelle terminée le 31 mars 2011)

Produits

Dons
 Activité - défilé
 Activité - golf
 Activités - autres
 Dons - organismes liés

Charges

Frais d'organisation - défilé
 Frais d'organisation - golf
 Frais d'organisation - autres activités
 Salaires et charges sociales
 Fournitures et frais divers
 Honoraires professionnels
 Frais administratifs
 Frais bancaires
 Frais de déplacement
 Amortissement des immobilisations

Excédent des produits sur les charges avant bourses et autre produit

Bourses

Excédent des produits sur les charges avant autre produit

Autre produit

Intérêts - placements

Excédent des produits sur les charges

	2011	2010
	158 979 \$	150 005 \$
	52 048	—
	—	39 416
	21 600	20 400
	27 000	24 000
	259 627	233 821
	19 737	—
	—	23 391
	5 855	11 582
	27 953	29 110
	3 957	3 354
	5 053	5 409
	2 089	2 421
	1 265	633
	163	44
	129	184
	66 201	76 128
	193 426	157 693
	151 500	153 000
	41 926	4 693
	3 131	3 037
	45 057 \$	7 730 \$

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS (Période annuelle terminée le 31 mars 2011)

	Investis en immobilisations	Non affectés	2011 Total	2010 Total
Solde au début	431 \$	265 492 \$	265 923 \$	258 193 \$
Excédent des produits sur les charges	(129)	45 186	45 057	7 730
Solde à la fin	302 \$	310 678 \$	310 980 \$	265 923 \$

BILAN (31 mars 2011)

Actif

Court terme

Encaisse	
Encaisse - épargne - placement, 1,25 % (1 % en 2010)	
Débiteurs - (Note 4)	
Frais payés d'avance	

Immobilisations - (Note 5)

Passif

Court terme

Créditeurs	
Revenus reportés	

Actifs nets

Investis en immobilisations

Non affectés

Engagements - (Note 11)


Pour le Conseil d'administration :

Le président du Conseil,



François Auger, CA

Le secrétaire-trésorier,



Daniel McMahan, FCA

2011

2010

54 347 \$	71 765 \$
245 451	197 321
8 305	4 910
6 875	—
314 978	273 996
302	431
315 280 \$	274 427

4 300 \$	4 004 \$
—	4 500
4 300	8 504

302	431
310 678	265 492
310 980	265 923
315 280 \$	274 427 \$

Notes complémentaires (31 mars 2011)

1. Statut et objectifs de la Fondation

La Fondation, constituée le 27 décembre 2001 en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, a pour objectif de contribuer à l'avancement de l'éducation dans le domaine d'expertise de la profession de comptable agréé et de promouvoir l'excellence aux études.

2. Principales méthodes comptables

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Impôts sur le revenu

La Fondation n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Encaisse, encaisse-épargne-placement, débiteurs et créditeurs :

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transactions sont évalués à leur valeur comptable puisqu'elle est comparable à leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Nouvelle norme adoptée au cours de la période annuelle

La Fondation a appliqué le chapitre 1506, « Modifications comptables », pour exclure du champ d'application de ce chapitre les changements de méthodes comptables effectués lors du remplacement complet du référentiel comptable de la Fondation. Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Fondation.

Notes complémentaires (31 mars 2011)

3. Modification future du référentiel comptable

Le Conseil des normes comptables (CNC) a récemment approuvé l'adoption des *Normes comptables pour les organismes sans but lucratif* contenues dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. L'application initiale de ces normes sera obligatoire pour les états financiers de la Fondation pour la période débutant le 1^{er} avril 2012. La direction évalue actuellement les effets de ces changements sur les états financiers de la Fondation.

4. Débiteurs

	2011	2010
Dons à recevoir	4 255 \$	2 409 \$
Taxes de vente à recevoir	4 050	2 501
	8 305 \$	4 910 \$

5. Immobilisations

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel	5 900 \$	5 598 \$	302 \$	431 \$

6. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt de la Fondation est limité. Une faible variation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur l'excédent des produits sur les charges, les rentrées nettes ou sur la situation financière de la Fondation.

7. Opérations entre apparentés

La Fondation et l'Ordre des comptables agréés du Québec sont des organismes apparentés en raison du degré d'influence exercé par l'Ordre sur la Fondation. Un membre du Conseil d'administration de l'Ordre ainsi qu'un employé permanent siègent sur le Conseil d'administration de la Fondation, qui compte cinq administrateurs. Enfin, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre et utilise leurs locaux à titre gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

8. Opérations non monétaires

Au cours de la période annuelle terminée le 31 mars 2011, la Fondation a reçu des articles promotionnels, de la publicité et autres commandites. Ces opérations sont comptabilisées à la juste valeur, soit 11 845 \$, dans les produits « Activité - défilé » (3 446 \$ dans les produits « Activité - golf » en 2010) et un montant équivalent en augmentation des charges à titre de « Frais d'organisation - défilé » (« Frais d'organisation - golf » en 2010).

Notes complémentaires (31 mars 2011)

9. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de la période annuelle.

10. Informations à fournir sur le capital

Le capital de la Fondation est constitué des actifs nets. Les objectifs de la Fondation en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La Fondation gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

11. Engagements

Les bourses de 1^{er} cycle universitaire sont payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un deuxième versement de 500 \$ sous preuve d'inscription au Programme de formation professionnelle (PFP) de l'Ordre des comptables agréés du Québec (Ordre). Au cours de l'exercice 2010-2011, 35 candidats ont été retenus par la Fondation pour recevoir une bourse de 1^{er} cycle universitaire. Au 31 mars 2011, un candidat s'était inscrit au PFP de l'Ordre. Conséquemment, la Fondation s'engage à verser une somme de 500 \$ à chacun des 34 autres candidats retenus conditionnellement à leur inscription au PFP de l'Ordre, pour une somme maximale de 17 000 \$.

Les bourses doctorales sont également payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat et un deuxième versement de 10 000 \$ l'année suivante sous réserve de transmettre à la Fondation un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et un relevé de notes. Au cours de l'exercice 2010-2011, deux candidats ont été retenus par la Fondation pour recevoir une bourse doctorale. Au 31 mars 2011, un candidat n'avait pas encore commencé son programme d'études. Conséquemment, la Fondation s'engage, pour une somme maximale de 30 000 \$, à payer le deuxième versement de 10 000 \$ au premier candidat ainsi que les deux versements de 10 000 \$ chacun au deuxième candidat lorsqu'ils rencontreront les conditions.

NOS DONATEURS

GRANDS BIENFAITEURS

(15 000 \$ et plus)

Ordre des comptables agréés du Québec

BIENFAITEURS

(5 000 \$ à 14 999 \$)

Succession de Roland Robert, CA

GOUVERNEURS

(1 000 \$ à 4 999 \$)

Marcel Bélanger, FCA

Michel Hébert, FCA

Les Jeunes CA de Montréal

Daniel McMahon, FCA

Alain Paris, FCA

Regroupement des comptables agréés de la Montérégie

Regroupement des comptables agréés du Saguenay–Lac-Saint-Jean

AMIS

(200 \$ à 999 \$)

François Auger, CA

David Baker, CA

Michel Beaudoin, CA

Michel Bergeron, CA

Carolle Brabant, CA

Ronald Lawrence Calderoni, CA

Marc Carbonneau, CA

Louis-Philippe Carrière, FCA

René Carrière, CA

Gérard Chalifoux, CA

Pierre Claprood, CA

Sylvio De Rose, FCA

Jean-Pierre Dubeau, FCA

Luc Duquette, CA

Jean-Guy Faucher, CA

Claude Gagnon, CA

Paul Ivanier, CA

Richard Kennish, CA

Manon La Lancette, CA

Martin Lacasse, FCA

Sattar Lairy, CA

Jean-Yves Laliberté, CA

Jean-Guy Lanctot, FCA

François Leblanc, CA

Monique Leroux, FCA

Eddie Leschiutta, FCA

Gérard Lortie, CA

Peter Maertens, CA

Michel Magnan, FCA

Diane Messier, FCA

Vincent Monet, CA

Raymond Morcel, FCA

Paul P.J. Morimanno, CA

Suzanne Morin, FCA

Jean Neveu, FCA

Ghislain Parent, FCA

Richard William Pound, FCA

Léo Provencher, FCA

Jean-Guy Rousseau, FCA

Jean Roy, CA

Réjean Roy, CA

Pierre Seccareccia, FCA

Patrice Simard, FCA

Réal Sureau, FCA

Michel Théroux, FCA

Roland Truchon, FCA

Aggelos Vlasopoulos, CA

LES BOURSIERS 2010-2011

Programme d'aide aux études doctorales

(Bourse de 20 000 \$ payable sur deux ans – 1^{er} versement)

Caroline Talbot, CA

Doctorat en administration
Université de Sherbrooke

(Bourse de 20 000 \$ payable sur deux ans –
1^{er} versement à être effectué lorsque le candidat
aura commencé son programme de doctorat)

Jonathan Vandal, CA

Doctorat en administration
École de gestion John-Molson, Université Concordia

(Bourse de 20 000 \$ payable sur deux ans – 2^e versement)

Éric Bilodeau, CA

Doctorat en administration
École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Denis Gendron, CA

Doctorat en administration
École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Glenn Rioux, CA

Doctorat en administration
École de gestion John-Molson, Université Concordia

LES BOURSIERS 2010-2011

Bourses universitaires de 2^e cycle – PFP

(Bourse de 1 500 \$)

Vanessa Audet – Université de Sherbrooke

Andrew Barber – Université du Québec en Outaouais

Catherine Bergeron – Université du Québec à Trois-Rivières

Marie-Pierre Blouin – Université du Québec à Rimouski, Campus de Rimouski

Valérie Boies – Université Laval

Corinne Boilard – Université de Sherbrooke

Mathieu Bourdeau – HEC Montréal

Dominique Brisson – HEC Montréal

Matthew Cote – Université McGill

Timothée Dandurand – Université du Québec à Trois-Rivières

Laurence Daoust – HEC Montréal

Jody Deschênes – Université du Québec à Trois-Rivières

Emilie Desloges – Université McGill

Émilie Dubé – Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Ève Dufour – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Olivier Dumas-Lapointe – HEC Montréal

Joanie Forget – Université de Sherbrooke

Maxime Gauthier – Université Laval

Mélanie Gobeil-Sylvain – Université du Québec à Chicoutimi

Robert Grodinsky – École de gestion John-Molson, Université Concordia

Karine Labrie-Soucy – Université du Québec à Rimouski, Campus de Rimouski

Sacha-Céline Lavigne – Université du Québec en Outaouais

Jean-Philippe Mathieu – Université Laval

Anthony McFadden – Université de Sherbrooke

Michel Miquelon – HEC Montréal

Charles Moreau-Gemme – HEC Montréal

Stéphanie Morin – Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis

Isabelle Naud – Université du Québec à Trois-Rivières

Jean-François Paradis – HEC Montréal

Lorianne Poirier – Université du Québec à Rimouski, Campus de Rimouski

Michèle Poudrier – Université du Québec à Trois-Rivières

Daniel Pouliot – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Hanita Eva Rabenjarison – Université Laval

Vincent Ross – Université du Québec à Rimouski, Campus de Rimouski

Virginie Royer-Tardif – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Nadia Sevo – École de gestion John-Molson, Université Concordia

June Svetlovsky – École de gestion John-Molson, Université Concordia

Pascale Tardif – Université du Québec à Rimouski, Campus de Rimouski

Martin Tremblay – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Pier-Olivier Tremblay – Université du Québec à Chicoutimi

Christine Trottier-Coupal – École des sciences de la gestion,

Université du Québec à Montréal

Melanie Wiseblatt – Université McGill

LES BOURSIERS 2010-2011

Bourses universitaires de 1^{er} cycle

(Bourse de 1 500 \$ payable en deux versements – 1^{er} versement de 1 000 \$)

Michaël Beaudoin – Université Laval

Zacharie Beaudry – École des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal

Marc-Antoine Blanchard – Université McGill

Lydie-Anne Boulianne – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mélissa Brillant – Université du Québec à Rimouski, Campus de Rimouski

Sophie Brunette – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Michael Caron – Université Laval

Anda Copilescu – Université McGill

Karine Côté – HEC Montréal

Vincent Cusson – Université du Québec à Trois-Rivières

Courtney Davenport – Université McGill

Sophie Gagné – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Yannick Gagnon – Université de Sherbrooke

Dave Gagnard – Université Laval

Caroline Galipeau – Université du Québec en Outaouais

Mélanie Gobeil-Sylvain – Université du Québec à Chicoutimi

Valérie Goulet – Université du Québec à Rimouski, Campus de Lévis

Frances Grout-Brown – Université McGill

Sara Halickman – Université McGill

Mathieu Laflamme – Université McGill

Dorothée Langlois – Université du Québec en Outaouais

Mélissa Lapointe – Université du Québec à Chicoutimi

Louis-Philippe Lavoie – Université du Québec à Chicoutimi

Marc André Lemieux – HEC Montréal

Ariane Lopez-Savard – Université Laval

Anne-Dominique Marceau – Université du Québec à Trois-Rivières

Laura Minville – Université Laval

Simon Oury-Asselin – Université du Québec à Trois-Rivières

Amine Sabri – Université Laval

Jessica Scher – Université McGill

Mehmet Shah – Université McGill

Stéphanie Sylvestre – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Caroline Thibault – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

Olivier Tremblay – HEC Montréal

Haifeng Zhang – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

(Bourse de 1 500 \$ payable en deux versements – 2^e versement de 500 \$)

Sophie Gagné – École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal

LES BOURSIERS 2010-2011

Bourses collégiales

(Bourse de 500 \$)

Mélanie Bellerive – Cégep Régional de Lanaudière à l'Assomption
Jonathan Bellerose Bastien – Cégep de Trois-Rivières
Florence Bourget-Rousseau – Collège André-Grasset
Marie-Christine Brochu – Cégep de Sainte-Foy
Cynthia C. Rousseau – Cégep de Sainte-Foy
Mathieu Castonguay – Cégep Régional de Lanaudière à l'Assomption
Suzanne Champeau – Cégep André-Laurendeau
Noura Choukeir – Collège Gérald-Godin
Alexandra Cloutier-Leclerc – Cégep de La Pocatière
Angélique Emeric – Collège de Valleyfield
Dominic Gauthier – Collège Ahuntsic
Nicolas Jean – Cégep de Rimouski
Pierre-Luc Jetté – Cégep André-Laurendeau
Samuel Labelle – Collège Bois-de-Boulogne

Jonathan Lacas – Cégep Régional de Lanaudière à Terrebonne
Gabriel Lafond-Wise – Cégep de l'Outaouais
Élyse Langevin – Cégep de Saint-Jérôme
Anne-Catherine Lefebvre – Collège André-Grasset
Bruno Lévesque – Cégep de La Pocatière
Valérie Lévesque – Cégep de La Pocatière
Audrey Lizotte – Cégep de La Pocatière
Nicolas Martel – Cégep de Sainte-Foy
Josianne Martineau – Cégep de Victoriaville
Annie Pettigrew – Cégep de Trois-Rivières
Shoukat Sabrai – Cégep Vanier
Cristian Toth – Collège Bois-de-Boulogne



Fondation des comptables agréés du Québec

680, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage, Montréal (Québec) H3A 2S3
Téléphone : 514 288.3256 • Sans frais : 1 800 363.4688 • Télécopieur : 514 843.8375
Courriel : fondation@ocaq.qc.ca

Coordonnatrice

Marie-Josée Hamel
Téléphone : 514 288.3256 ou 1 800 363.4688, poste 2212
Courriel : mj.hamel@ocaq.qc.ca